



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050087

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/05/2024 20H27 C:005360 I:06186
V/REF : 941771
V/Appel du Mercredi 01/05/2024 a 20H27

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04222
IMMEUBLE : LECLERC/GENAS -4222
61/63, AVENUE GENERAL LECLERC
ROUTE DE GENAS
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 10 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N0 61 AVENUE GENERAL LECLERC - LOGEMENT DE MME BEUSKAIA, RDC,
0625467705
MOTIF : REFOULEMENT WC/BAIGNOIRE
Donneur d'ordre : Ste Perm anece Semcoda

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 01/05/2024 A 21H30 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BEUSKAIA.

DEBIUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DE 6 METRES DE COLONNE EAUX USEES EAUX VANNES.
CONTROLE ECOULEMENT.
UN CONTROLE CAMERA A DEJA ETE EFFECTUE ET APPAREMMENT IL Y AURAIT UN PORBLEME SUR LES COLONNES EN BAS.

OBSERVATIONS : CS AB Email envoyé le 02/05/24 a 07H07 Mme C. GANTIER
CS LCOMPTER Email envoyé le 02/05/24 a 07H06 Mme C. GANTIER

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050087

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
1,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 01/05	1	117,97	176,95
1,50	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	117,97	176,95
TOTAL H.T.				535,90
T.V.A. a 10,00%				53,59
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>589,49</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 941771 du 02/05/2024

Pr.

SEM CODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif

☒

Individuel

☐

- 2 ans

☐

Non Conventionné

☐

Fournitures seules

☐

Travaux dits urgents

☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061
Téléphone : 04.78.79.36.36
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 732 691 du 10/01/2024
THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1
01-EE-2224-ENT-61563100
Marché : M - 230860003-1

Lieu d'intervention

MME BOUSKAYA Chayma
61 AVENUE GENERAL LECLERC
69100 VILLEURBANNE

Téléphone : 06.25.46.77.05
04222-00001-00001-00011 H / Type 2 / 01 Etage : 01
Date entrée: 24/08/2020

Délai

Date limite exécution : 17/05/2024

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
CU0001 ASTREINTE / BON REGUL N/REF : 1/05/2024 20H27 C:005360 I:06186 V/REF : D24104223 V/Appel du Mercredi 01/05/2024 à 20H27	1,00	152,88	152,88	15,29	168,17
CU0001 H PERSONNEL + K 50 N/REF : 1/05/2024 20H27 C:005360 I:06186 V/REF : D24104223 V/Appel du Mercredi 01/05/2024 à 20H27	1,00	176,95	176,95	17,70	194,65
CU0001 H SUP N/REF : 1/05/2024 20H27 C:005360 I:06186 V/REF : D24104223 V/Appel du Mercredi 01/05/2024 à 20H27	1,00	176,95	176,95	17,70	194,65
Total H.T.				506,78	
Total TVA				50,69	
Total TTC					557,47

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par AYARI Sanaa le 02/05/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 941771 du 02/05/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**

EDN5





S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **61 AVENUE GENERAL LECLERC 69100 VILLEURBANNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **03/05/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 941771